



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E150182

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2026

ÉDITÉ LE 03/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/05/2023  
65 553

Raison sociale : MENUISOL OUEST

15 RUE DE LA BAUDINIÈRE  
44470 THOUARE SUR LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 398 692 111

Siret : 398 692 111 00030

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5416604

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 144701442Q002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 144701442Q002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 40 68 00 00

Portable : 06 60 03 50 66

Fax :

Site Internet : www.menuisol.fr

E-mail : accueil@menuisol.fr

Responsabilité légale :

SAN GIUCO (952 628 295) / FLICHY DAMIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 22/01/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 03/02/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.